

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ARGENTEUIL  
SAID 2EME SECTEUR  
36 AVE VERDUN  
95107 ARGENTEUIL CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 17 237 052 249

Référence de l'avis : 22 95 A040694 05  
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

23 BD JEANNE D ARC

95100 ARGENTEUIL

Numéro FIP : 950 09 97 2264698789 4 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 08/07/2022  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 95002

## Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)  
SIP ARGENTEUIL  
SAID 2EME SECTEUR  
36 AVE VERDUN  
BOITE POSTALE 707  
95107 ARGENTEUIL CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

## Somme qu'il vous reste à payer

0 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.**

**Revenu fiscal de référence :**

20 916

**Nombre de parts :**

2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

**Avis d'impôt établi en 2022**

N°fiscal : 30 17 237 052 249

Déclarant 1 - Nom de naissance : MINZAT

**Impôt sur les revenus de 2021**

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
<b>RÉSIDENCE EXCLUSIVE</b>		<b>RÉSIDENCE ALTERNÉE</b>		<b>NOMBRE DE PARTS</b>
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50
2				
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		19684		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 1968		
Pensions alimentaires perçues.....		3600		
Abattement spécial de 10%.....		- 400		
Salaires, pensions, rentes nets.....		20916		20916
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>20916</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>20916</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				20916
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :				
Plafond total de 2020.....		<b>Déclar. 1</b>		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		16062		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		3973		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....		+ 4052		
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....		+ 4114		
		+ 4114		

**LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

Page 1 :

ROUMANIE  
UNION NATIONALE DES NOTAIRES PUBLIQUES  
SOCIETE PROFESSIONNELLE DES NOTAIRES CĂPUŞAN - STOICA  
Licence professionnelle no. 3500/3079 du 23/12/2013  
Siège : BAIA – MARE, P-ța Revoluției, nr. 3, jud. Maramureș  
Tél/ Fax : 0262214588  
E-mail : [niculinacapusan@yahoo.com](mailto:niculinacapusan@yahoo.com)  
Dossier de divorce no. 09/ 2018

**CERTIFICAT DE DIVORCE**  
**No. 6.348 du 27/04/2018**

Je soussignée, notaire public CĂPUŞAN Niculina, constate comme dissolu par l'accord mutuel des parties le mariage enregistré à la Mairie de Baia-Mare, conformément à l'Acte de mariage no. 718 du 30/08/1997, conclu entre ARDELEAN Ioan Anton, né le 17/01/1962 à Sălsig, Rayon de Cehu Silvaniei (à présent dép. de Maramureș), CNP 1620117240011, fils de Gheorghe et Maria, domicilié à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureș et ARDELEAN Ana-Maria, née le 10/02/1974 à Ardusat, dép. de Maramureș, CNP 2740210242559, fille de Gheorghe et Maria, domiciliée à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureș, conformément à l'art. 375, al. (2) du Code Civil.

Noms après le divorce :

- L'ex-époux : ARDELEAN
- L'ex-épouse : MÎNZAT

L'accord des parties a été réalisé concernant les mineurs issus du mariage :

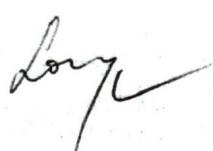
- ARDELEAN George, CNP 5070824245031, né le 24/08/2007 à Baia-Mare, dép. de Maramureș et
- ARDELEAN Antonia, CNP 604614245034, née le 14/06/2004 à Baia-Mare, dép. de Maramureș, en ce qui concerne tous les aspects prévus à l'art. 375 et suivants du Code Civil, conformément à la Convention légalisée sous le no. 2.188 du 27/04/2018 par le Notaire public CĂPUŞAN Niculina, Baia-Mare.

Le présent Certificat de divorce produit ses effets entre les parties à compter de la date d'aujourd'hui, le 27/04/2018, date de délivrance, et il sera communiqué aux autorités compétentes afin que les mentions correspondantes soient reportées sur l'acte d'état civil.

NOTAIRE PUBLIC : CĂPUŞAN Niculina

Tampon humide rond

Signature indéchiffrable



**TRADUCRIS**

Traduction assermentée - Interprétariat

Roumain - Français

Tél: 0673217979

[contact@traducris.fr](mailto:contact@traducris.fr)

[www.roumaintraduction.com](http://www.roumaintraduction.com)

Page 2 :

La légalisation du présent document a été sollicitée.  
Duplicata

## CONVENTION

Nous, soussignés :

ARDELEAN IOAN ANTON, citoyen roumain, CNP 1620117240011, domicilié à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureş, et

ARDELEAN ANA MARIA, citoyenne roumaine, CNP 2740210242559, domiciliée à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureş,

Nous avons convenu par consentement mutuel de la dissolution de notre mariage, conclu le 30/08/1997, à la Mairie de Baia-Mare, dép. de Maramureş, conformément au Certificat de Mariage série CA, no. 563454, délivré suite à l'Acte de Mariage no. 718/30.08.1997 ; sont issus de ce mariage les mineurs :

- ARDELEAN GEORGE, CNP 5070824245031, né le 24/08/2007 à Baia-Mare, dép. de Maramureş et
- ARDELEAN ANTONIA, CNP 604614245034, née le 14/06/2004 à Baia-Mare, dép. de Maramureş.

Nous avons décidé, les concernant, que :

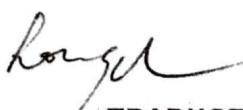
- l'exercice de l'autorité parentale sera effectué par les deux parents ;
- le domicile des mineurs ARDELEAN GEORGE, CNP 5070824245031, né le 24/08/2007 à Baia-Mare, dép. de Maramureş et ARDELEAN ANTONIA, CNP 604614245034, née le 14/06/2004 à Baia-Mare, dép. de Maramureş, sera fixé après le divorce chez leur mère, ARDELEAN ANA MARIA, dans l'immeuble situé en France, 23, Boulevard Jeanne d'Arc, 65100 Argenteuil.
- le parent qui sera séparé des enfants aura le droit de conserver des relations personnelles avec eux, conformément à l'accord établi, sans restrictions.
- la contribution des parents aux frais d'éducation, soins et formation professionnelle des enfants sera ainsi fixée : le père, ARDELEAN IOAN ANTON, versera la somme de 300 (trois cents) euros, avant le 25 de chaque mois, à commencer par le mois de mai 2018, sur un compte ouvert au nom de la mère des mineurs.

Nous, soussignés, en tant que parties, déclarons avoir pris connaissance du contenu du présent document, en constatant qu'il correspond à notre volonté et aux conditions que nous avons établies, et avoir procédé par la suite à sa signature.

Rédigé en un exemplaire original, qui sera conservé aux archives SPN et 4 (quatre) Duplicatas.

Signature des parties :

ARDELEAN IOAN ANTON : néant  
ARDELEAN ANA MARIA : néant



TRADUCRIS

Traduction assermentée - Interprétariat  
Roumain - Français  
Tél: 0673217979  
contact@traducris.fr  
[www.roumaintraduction.com](http://www.roumaintraduction.com)

Page 3 :

ROUMANIE  
UNION NATIONALE DES NOTAIRES PUBLIQUES  
SOCIETE PROFESSIONNELLE DES NOTAIRES CĂPUŞAN - STOICA  
Licence professionnelle no. 3500/3079 du 23/12/2013  
Siège : BAIA – MARE, P-ța Revoluției, nr. 3, jud. Maramureș  
Tél/ Fax : 0262/ 214588

**AUTHENTIFICATION NO. 2.188**  
**du 27 avril 2018**

Devant nous, soussignée Niculina CĂPUŞAN, notaire public, se sont présentés, au siège de mon bureau :

- ARDELEAN IOAN ANTON, CNP 1620117240011, domicilié à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureș, titulaire de la CI série MM, no. 852987/2016, délivrée par la SPCLEP Baia-Mare,
- ARDELEAN ANA MARIA, CNP 2740210242559, domiciliée à Baia-Mare, str. Grănicerilor, nr. 89/2, jud. Maramureș, série MM, no. 852979/2016, délivrée par la SPCLEP Baia-Mare,

qui, après lecture faite de l'acte, déclarent qu'ils ont compris son contenu, ses conséquences juridiques, et que cet acte représente leur volonté, consentent à l'authentification de cet acte et signent l'unique exemplaire original.

Conformément à l'art. 12, lettre b de la Loi des notaires publics et des activités notariales no. 36/1995, republiée, avec les modifications ultérieures

**CE DOCUMENT EST DECLARE AUTHENTIQUE**

Les honoraires d'un montant de 120 lei ont été perçus, bon fiscal no. : néant

Tampon humide rectangulaire : « Le présent Duplicata a été rédigé en 5 exemplaires par Niculina CĂPUŞAN, notaire public, aujourd'hui, à la date d'authentification de l'acte, ayant la même force probatoire que l'original et constituant un titre exécutoire selon la Loi. »

Signature et tampon humide rond du notaire public Niculina CĂPUŞAN, de Baia-Mare

*Je, soussignée Longchamp Cristina, née Belin, traductrice assermentée près la Cour d'Appel de Besançon, (voir [www.annuaire-traducteur-assermente.fr](http://www.annuaire-traducteur-assermente.fr)), atteste que cette traduction est conforme au Duplicata en langue roumaine. Visé par moi, NE VARIETUR No. 796.*

Signature,



**TRADUCRIS**  
Traduction assermentée - Interprétariat  
Roumain - Français  
Tél: 0673217979  
contact@traducris.fr  
[www.roumaintraduction.com](http://www.roumaintraduction.com)

